

Compte rendu du forum sur la concertation Tout bouge... La concertation comme solution
Le jeudi 28 mai 2015 de 8 h 00 à 16 h 30
Pavillon du Grand-Coteau à Mascouche

Objectifs du forum sur la concertation

- Permettre de s'informer sur le contexte actuel (partage d'informations) et de se « faire une tête » tous ensemble sur les nouvelles réalités de notre communauté.
- Identifier des formes d'actions collectives à privilégier dans le contexte actuel.

Participants au forum sur la concertation

- Soixante-trois (63) personnes provenant de quarante-trois (41) organisations différentes sont présentes à l'activité. (Voir la liste complète des participants en annexe.)

1. Ouverture de la journée

Chantal Filion et Caroline Côté du Comité Concertation Les Moulins souhaitent la bienvenue aux personnes présentes et elles rappellent les objectifs de la journée. Les réorganisations structurelles et gouvernementales nous affectent tous. Pour illustrer les changements auxquels notre communauté fait face, la métaphore de la rivière est utilisée. Cette métaphore permet de susciter des questions et d'évoquer des images qui soutiennent et alimentent les réflexions. L'ouverture de la journée se poursuit avec la présentation du déroulement ainsi que des personnes impliquées dans la planification et la réalisation de l'activité.

L'ouverture de la journée se conclut par la présentation des élues présentes. Marie-Claude Lamarche, conseillère municipale à la Ville de Terrebonne et Louise Forest, conseillère municipale à la Ville de Mascouche s'adressent brièvement aux participants sur le sens de la journée.

2. Conférence d'ouverture par Yves Lévesque de Dynamo

Yves Lévesque, responsable du développement des communautés chez Dynamo – Ressource en mobilisation des collectivités, présente la conférence d'ouverture, qui porte sur le travail collectif. Les principaux sujets abordés lors de cette conférence sont les suivants :

- Les forces du travail collectif;
- Le grand dérangement;
- Le deuil;
- Un monde complexe;
- L'écocycle et ses pièges;
- L'intelligence collective;
- Il ne suffit pas de dénoncer, il faut énoncer;
- Rêver.

Après la présentation du concept de l'écocycle, qui utilise la métaphore du développement d'une forêt pour nous aider à comprendre les systèmes dans lesquels nous évoluons, Yves Lévesque propose un exercice aux participants. Il les invite à l'avant de la salle et leur demande de se situer dans l'une des grandes phases de développement de l'écocycle. La majorité des participants se place dans la phase de maturité/consolidation (des organisations qui ont fait leurs preuves, qui utilisent une grande part des ressources, qui se déploient, qui agissent...) et dans la phase de destruction créatrice (des organisations qui laissent tomber des choses bien établies, qui se réorganisent pour ouvrir la voie à de nouvelles possibilités, en passant parfois par des crises).



3. Activité sur les impacts des changements

Stéphanie Fournier, membre du Comité des personnes ressources, anime cette activité dont le but est la création d'un portrait local des changements. Elle demande aux participants d'échanger entre eux et d'inscrire sur des post-it les effets négatifs et positifs observés des changements pour leur organisation, au niveau des ressources financières, au niveau des ressources humaines, du point de vue organisationnel (mission, vision, objectifs, actions) et dans la communauté (clientèle, partenariat et concertation, réponse aux besoins de la population).

Résumé des éléments inscrits sur les post-it

41 post-it identifient des impacts négatifs et 32 post-it, des impacts positifs.

DU POINT DE VUE ORGANISATIONNEL : Parmi les impacts négatifs, on observe qu'il est plus difficile de réaliser sa mission. Il est également plus difficile de maintenir et d'offrir des services alors qu'il y a une augmentation des besoins et de la clientèle. Un impact positif pour les organisations peut être qu'elles se concentrent davantage sur leur mission et leurs objectifs.

À L'ÉGARD DES RESSOURCES HUMAINES : Les impacts négatifs des changements sont une diminution des ressources humaines, une perte d'expertise, des conditions de travail peu intéressantes, de l'instabilité et un manque de continuité, une augmentation de la tâche et un épuisement des ressources. Quant aux impacts positifs observés, ils concernent une adaptation des professionnels en accompagnement des bénévoles (renouvellement des pratiques) et l'embauche de nouvelles personnes dans certaines organisations.

À L'ÉGARD DU FINANCEMENT : Parmi les impacts négatifs observés, il y a un gel ou une diminution du financement, un manque de financement pour accomplir sa mission, pour rejoindre sa clientèle et pour répondre aux besoins ainsi qu'une insécurité financière. En ce qui a trait aux impacts positifs, on mentionne des nouvelles sources de financement et le respect du budget.

À L'ÉGARD DE LA COMMUNAUTÉ : Parmi les impacts négatifs, on observe une diminution des ressources dans la communauté ainsi qu'une plus grande difficulté pour certaines organisations à être présentes aux tables de concertation à cause d'un manque de temps, de ressources humaines ou financières (conditions défavorables à la concertation). Les impacts positifs, quant à eux, sont un attachement encore plus fort à la communauté, davantage de solidarité et



d'engagement, la mise en évidence de la force du travail collectif et de la pertinence de la concertation, davantage de visibilité des ressources et une position avantageuse de la MRC Les Moulins à l'égard du contexte actuel.

Commentaires des observateurs

Trois observateurs font part de leurs commentaires sur les résultats de l'activité sur les impacts des changements :

HUGO VALIQUETTE DE LA TROCL : Le plus marquant est l'expression d'une certaine résignation face aux changements. Par contre, il semble y avoir une reconnaissance de ce que nous sommes. Grâce au partenariat et à la concertation, nous sommes en mesure d'énoncer des messages collectifs, de faire preuve de résilience et d'avoir une certaine facilité à faire face aux changements. Il faut aussi revenir à une logique du bas vers le haut et avoir une meilleure cohésion avec les élus locaux.

DENIS BOURQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS : Le plus marquant, c'est le fait que les organisations qui sont moins présentes ne peuvent pas faire part de leur point de vue. Il y aura donc un effet de cascade – un effet systémique à ces absences. Cela aura des impacts sur les OBNL. Il faut alors être résilient, avoir la capacité de rebondir et de trouver un plan B. En ce qui concerne les enjeux collectifs, puisque nous avons plus de besoins et moins de moyens, nous ne devons pas entrer en compétition les uns avec les autres. Il faut plutôt que la communauté soit solidaire, qu'elle travaille en complémentarité, qu'elle se positionne de façon avantageuse et se permette d'aller plus loin dans la créativité. Il faut collectiviser la représentation dans la MRC. Il faut développer un nouveau système de représentation collective pour les financements. Ce sont les agents de développement et les personnes ressources qui doivent accompagner stratégiquement l'action collective pour une meilleure efficacité. Il faut agir sur les causes des enjeux collectifs. Il faut être plus solidaire et inclusif pour porter les actions collectives.

YVES LÉVESQUE DE DYNAMO : Nous vivons dans l'incertitude, il n'y a pas de réponse claire et il y a des pertes d'emplois. L'opportunité qui se présente à nous est la grande implication des acteurs locaux. Il faut changer le rôle de coordination, favoriser la solidarité et la créativité pour inventer de nouvelles solutions. L'exercice du leadership doit être plus souple, faire preuve d'agilité et de diversité. Ce leadership doit être partagé et permettre à chacun de jouer son rôle selon ses forces. Il faut avoir une vision commune dans laquelle les différentes actions se soutiennent mutuellement.

4. Nouvelles réalités de la concertation dans Les Moulins

Louise Auger et Chantale Benjamin du Comité Concertation Les Moulins présentent les nouvelles réalités de la concertation. Le but ici est de rappeler les principaux éléments de la démarche *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins* ainsi que ses principales réalisations, de présenter différents constats qui caractérisent les nouvelles réalités de la concertation et d'identifier des défis qui découlent des pratiques actuelles de concertation. Une révision des tendances observées en 2010 dans les pratiques de concertation a été réalisée en 2015. Les principales conclusions de cette mise à jour sont les suivantes :

- Il y a de plus en plus de concertation (2010). ⇨ Il y a beaucoup de lieux de concertation (2015).
- La façon de se concerter se transforme (2010). ⇨ Les transformations observées en 2010 dans les façons de se concerter se maintiennent (2015). / Le recours aux sous-comités dans les lieux de concertation s'intensifie (2015).
- La concertation, c'est avant tout un outil pour mieux accomplir son travail (2010 / 2015).
- La concertation, c'est une façon de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble (2010 / 2015).
- Il y a une concentration de la participation dans la concertation (2010). ⇨ Tendance à vérifier (2015).
- Il y a beaucoup d'initiatives personnelles dans la concertation (2010 / 2015).
- Certaines organisations, notamment dans le milieu institutionnel, ont moins tendance à affecter des ressources humaines à la concertation (2015).
- Il y a un manque de ressources pour répondre aux exigences de la concertation (2010). ⇨ Le manque de ressources pour répondre aux exigences de la concertation s'intensifie (2015).

- Les lieux de concertation ne se concertent pas entre eux (2010). ⇒ Il y a un début de concertation de la concertation : les lieux de concertation sont plus conscients des autres lieux autour d'eux. / Les lieux de concertation ont une meilleure connaissance les uns des autres (2015).
- Il y a peu de citoyens qui participent à la concertation (2010 / 2015).

Le bilan de la démarche *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins* et la mise à jour des tendances observées dans les pratiques de concertation ont permis l'identification de différents défis auxquels sont confrontés les acteurs de la concertation dans le contexte actuel :

- Augmenter la reconnaissance de la concertation comme pratique utile et pertinente pour répondre aux besoins de la population.
- Renforcer le pouvoir de représentation des individus qui participent à la concertation. / Travailler sur la délégation dans les lieux de concertation.
- Renforcer la liaison et la cohérence entre les différentes initiatives de concertation.

5. Ateliers – Comment faire autrement

Pour accomplir le travail en ateliers et favoriser les échanges, les participants sont divisés en six groupes.

Le **premier atelier** a pour buts de permettre aux participants d'identifier des actions collectives en tenant compte du contexte actuel de changement dans les structures, de réfléchir aux pratiques de concertation et de préciser les conditions favorables et les opportunités à saisir pour mieux travailler ensemble dans le contexte actuel. Les principaux éléments qui ressortent des échanges lors de l'atelier 1 sont les suivants :

La valeur ajoutée au fait de travailler ensemble, de se concerter

- Permet l'acquisition de connaissances et le réseautage afin d'offrir un meilleur service et de contribuer à la réalisation de la mission des organisations.
- Offre des possibilités d'actions concertées et des solutions originales et globales.
- Permet la participation sociale, l'échange, le soutien et l'appui.
- Améliore l'efficacité et diminue le dédoublement.
- Permet d'agir sur les causes des problèmes.
- Rejoint les besoins de la population.

Est-ce que les besoins de la population sont au cœur de la concertation ?

- Pas toujours, à cause de l'importance mise sur des clientèles et/ou des thématiques imposées.
- Permet une meilleure connaissance des besoins de la population.
- Cible davantage les besoins de la population.
- Offre de meilleures réponses aux besoins de la population.

Comment faire évoluer nos pratiques de concertation en tenant compte du contexte actuel?

POUR LES INDIVIDUS ET ORGANISATIONS

- Inscrire au sein de nos organisations l'importance de la concertation.
- Bien définir les besoins, les attentes, les ressources de l'organisation à l'égard de la concertation.
- Prioriser les lieux de concertation.
- Déléguer les bonnes personnes de l'organisation et de façon permanente dans les lieux de concertation avec un mandat clair et les pouvoirs de décision nécessaires.
- Établir des mécanismes de suivi et de partage de l'information : faire un retour à l'interne et inclure la concertation dans le plan d'action de l'organisation.
- Connaissances de base et attitudes favorables à la concertation : participation active et bien connaître l'organisme.

- Évaluer la participation de l'organisme à la concertation : impacts et bénéfices de la participation.

POUR LES LIEUX DE CONCERTATION

- Mieux définir les orientations et les buts poursuivis par les lieux de concertation :
 - Partager l'expertise entre organismes, se réseauter.
 - Passer de la concertation à l'action concertée.
 - Avoir un contenu à offrir aux participants.
- Composition des lieux de concertation :
 - S'assurer de l'arrimage entre les décideurs et les acteurs sociaux.
 - Rejoindre tous les acteurs concernés.
 - Implication citoyenne et bénévole dans les lieux de concertation.
 - Développer une culture d'ouverture, de sensibilité à l'autre et de disponibilité.
- Mode de fonctionnement :
 - Modifier le moment ou la durée des rencontres.
 - Avoir des lieux de rencontres confortables et invitants.
 - Se réunir dans les locaux des acteurs absents.
 - Maintenir de la souplesse dans les structures de fonctionnement.
 - Bien organiser les rencontres.
 - Accueillir les nouveaux membres : système de mentorat, vulgarisation, utiliser les membres actifs pour contaminer les nouveaux membres.
- Déterminer les priorités ensemble, avoir des objectifs clairs.
- Évaluer les lieux de concertation : se remettre en question, nommer et mesurer les impacts, s'assurer que les participants retirent un bénéfice de leur participation.

POUR ASSURER LA LIAISON ENTRE LES LIEUX DE CONCERTATION ET LE TERRITOIRE

- Mettre les besoins de la population au cœur de la concertation.
- Développer une vision collective et avoir des projets communs de territoire.
- Se connaître entre tables pour être plus fort.
- Améliorer la communication (infolettre à toutes les organisations).
- Diminuer le dédoublement pour être plus efficace.
- Diminuer le nombre de lieux de concertation.
- Passer de lieux spécifiques de concertation à des lieux de concertation multisectoriels et multiréseaux.

Des façons de faire autrement dans la concertation

- Soutenir et valoriser la concertation.
- Prendre le temps de faire autrement.
- Utiliser les technologies de l'information et de communication (vidéoconférences, sondages en ligne, planificateur des rencontres, etc.).
- Développer des pôles de services pour les organismes communautaires.
- Trouver des ressources et du financement pour les lieux de concertation.
- Favoriser l'approche collective dans nos actions.
- Développer un leadership partagé ou des leaders de changement.
- Développer un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Se concerter avec les tables des autres MRC de la région.
- Identifier et mesurer les impacts de la concertation.

Le **deuxième atelier** a pour but de préciser les besoins des acteurs (des organismes) en regard de la poursuite du travail de concertation et de clarifier le rôle du Comité Concertation Les Moulins et de la démarche *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins* dans le contexte actuel. Les principaux éléments discutés lors de ce deuxième atelier sont les suivants :

Comment répondre aux défis identifiés par la Comité Concertation Les Moulins?

DÉFI 1 : AUGMENTER LA RECONNAISSANCE DE LA CONCERTATION COMME PRATIQUE UTILE ET PERTINENTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

- Utiliser le Coffre à outils – Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins.

- Faire connaître les réalisations et les retombées de la concertation aux décideurs des organisations et à plus grande échelle à l'aide des médias.
- Travailler pour que les décideurs des organisations comprennent et appuient la concertation (résumés des rencontres de concertation aux décideurs, résolutions des conseils d'administration, mandat clair, pouvoir décisionnel).
- Que les organisations choisissent et participent aux lieux de concertation où elles ont un impact pour elles et pour leurs populations cibles.
- Passer à l'action avec la clientèle cible.

DÉFI 2 : POUR RENFORCER LE POUVOIR DE REPRÉSENTATION DES INDIVIDUS QUI PARTICIPENT À LA CONCERTATION. / POUR TRAVAILLER SUR LA DÉLÉGATION DANS LES LIEUX DE CONCERTATION

- Utiliser le Coffre à outils – Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins.
- Impliquer les décideurs des organisations dans la concertation (retour d'information et résolutions des conseils d'administration).
- Qualité de la délégation (mandat clair, bonne personne, pouvoir décisionnel, toujours la même personne).

DÉFI 3 : POUR RENFORCER LA LIAISON ET LA COHÉRENCE ENTRE LES DIFFÉRENTES INITIATIVES DE CONCERTATION

- Développer ou améliorer les outils de communication.
- Poursuivre les activités rassembleuses et le forum sur la concertation.
- Impliquer tous les acteurs de la communauté dans les lieux de concertation (multisectoriel et multiréseau).
- Rassembler les organismes en un seul endroit pour favoriser le réseautage et le travail d'équipe.
- Avoir une ressource humaine pour favoriser la liaison.

Y-a-t-il d'autres défis sur lesquels il faut travailler?

- Pérennité du Comité Concertation Les Moulins.
- Restructurer la concertation dans la MRC Les Moulins.
- Favoriser la participation citoyenne.
- Passer à l'action.

Quel rôle doit jouer le Comité Concertation Les Moulins?

- Renforcer sa légitimité et son rôle – être un chef d'orchestre des actions de la concertation.
- Faire des recommandations sur les pratiques de concertation.
- Être un agent de liaison et un diffuseur d'information.
- Impliquer tous les acteurs du territoire dans la concertation.
- Soutenir la concertation pour les individus, les organisations et les lieux de concertation.
- Créer un plan d'action territorial réalisé collectivement.
- Faire rayonner la concertation dans le milieu.
- Élargir son mandat et la démarche à un niveau régional.

6. Orientations du Comité Concertation Les Moulins

Stéphan Turcotte et Élisa-Ann Sourdif du Comité Concertation Les Moulins présentent les orientations de la démarche *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins*. Ces orientations s'appuient sur une volonté de préserver le caractère participatif de la démarche, d'assurer une suite à l'étape d'implantation du modèle de gouvernance collective et de s'adapter aux changements et aux besoins qui en découlent. Les orientations proposées tiendront compte des éléments discutés au cours de la journée d'aujourd'hui.

Le Comité Concertation Les Moulins souhaite poursuivre son mandat tel que décrit en 2010. Il veut orienter son travail autour des deux axes suivants :

- Poursuivre le travail amorcé en ce qui concerne la diffusion et le soutien à l'utilisation des outils ainsi que la circulation de l'information.
- Mettre en place des moyens pour faire face aux défis posés par le contexte actuel (les trois défis discutés dans le cadre de l'atelier 2).

À la suite de la journée, le Comité Concertation Les Moulins a les devoirs et les défis suivants :

- Ajuster le modèle de gouvernance en fonction du contenu des échanges de la journée.
- Réviser la composition du Comité Concertation Les Moulins en fonction du contenu des échanges de la journée et des éléments du contexte actuel.
- Élaborer un plan d'action qui intégrera le contenu des échanges de la journée et le diffuser auprès des acteurs de la concertation.
- Trouver le financement nécessaire pour poursuivre la démarche.

7. Observations sur la journée

Denis Bourque et Yves Lévesque font part de leurs observations et de leurs commentaires sur la journée :

DENIS BOURQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS : Ce forum a été une journée ressourçante. La MRC Les Moulins est dans une situation enviable pour trois raisons : 1) Le territoire est en développement des points de vue économique et démographique, ce qui peut apporter des opportunités; 2) On observe une vitalité de l'action collective et de la concertation basée sur le principe de la coopération; 3) Le milieu a la capacité de se définir collectivement sur les façons de travailler ensemble et sur le développement de la communauté.

Cependant, quatre grands défis doivent être surmontés : 1) Favoriser la participation des personnes concernées par les objets de la concertation, notamment les citoyens; 2) Impliquer les acteurs des milieux institutionnels (CISSS, Commission scolaire, élus); 3) Faire la liaison entre les concertations dans le domaine du développement social et développer des liens avec les secteurs de l'économie, de l'environnement et de la culture afin d'avoir un impact territorial; 4) Être davantage proactif, prendre la parole et faire des représentations sur des enjeux de la communauté (ex. diminution du nombre d'AVSEC).

YVES LÉVESQUE DE DYNAMO : La journée très stimulante, surtout à cause de la vitalité des échanges. La communauté moulinoise fait preuve de résilience face aux changements et cela se manifeste de différentes façons : 1) La communauté moulinoise travaille en concertation pour le mieux-être de la collectivité; 2) On observe une bonne qualité des relations, entre autres à travers l'écoute du Comité Concertation Les Moulins envers les acteurs de la concertation. Dans l'intangible, on sent que les participants forment une famille. Il y a une relation conviviale et solidaire, permettant ainsi une meilleure agilité dans le travail collectif. La qualité des relations fait une différence dans une période de changement, il est plus facile de faire face et de trouver des solutions. 3) La communauté démontre beaucoup de créativité afin de poursuivre son travail collectif. Quelques possibilités ont été évoquées pendant la journée telles que l'utilisation des nouvelles technologies, la possibilité d'adapter le format des réunions, le recours à skype, etc. 4) Les acteurs prennent le temps de faire des apprentissages, d'analyser leurs façons de travailler ensemble, de les peaufiner afin de bonifier le travail collectif. Collectivement, les acteurs moulinois sont plus agiles et ont la capacité d'agir de façon stratégique.

En conclusion, Yves Lévesque soulève quelques questions. Comment mettre à contribution tout ce savoir-faire et tous ces apprentissages dans une vision stratégique du développement du territoire pour le mieux-être de la population? Comment faire valoir le travail collectif auprès des décideurs? La communauté moulinoise dispose de tous les éléments nécessaires pour aller plus loin dans le travail collectif.

8. Mot de la fin

Le Comité Concertation Les Moulins remercie les différents partenaires qui ont contribué à la réalisation de la journée : la CRÉ Lanaudière dans le cadre du PARSIS (Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale), la Ville de Mascouche, la Ville de Terrebonne et Dynamo.

Les membres du Comité Concertation Les Moulins profitent également de l'occasion pour souligner la qualité du travail accompli par Vicky St-Pierre et pour la remercier de sa grande implication dans la démarche *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins*.

ANNEXE
LISTE DES PARTICIPANTS

Organisation	Prénom et Nom
A.B.C. des Manoirs	Madeleine Jean
Action Populaire des Moulins	Johanne St-Denis
Aide juridique de Terrebonne	Isabelle Body
Albatros 14 Lanaudière Inc.	Monique Bouvier
Association de parents d'enfant trisomique 21 Lanaudière	Maryse Guénette
Association de parents d'enfant trisomique 21 Lanaudière	Chantal Lamarre
Association des personnes handicapées visuelles du Sud de Lanaudière (APHVSL)	Catherine Pelletier
Association O.L.O. des Moulins	Nicole Landry
Association québécoise de la dysphasie - Région Lanaudière	Josée Huotte
Bureau du député provincial de Masson, Mathieu Lemay	Denise Larouche
Bureau du député provincial de Terrebonne, Mathieu Traversy	Mathieu Désilets
Carrefour familial des Moulins	Suzy Lampron
Carrefour familial des Moulins	Isabelle Desrochers
Centraide Laurentides	Alain Trépanier
Centre d'action bénévole des Moulins	Louise Auger
Centre d'action bénévole des Moulins	France Lefebvre
Centre d'action bénévole des Moulins	Vicky St-Pierre
Centre local d'emploi de Terrebonne	Michel Girard
CISSSL	Caroline Côté
CISSSL	Nathalie Côté
CISSSL	Yves Leclerc
CISSSL	Patrick Malboeuf
CISSSL	Stéphanie Fournier
CISSSL	Monique Collin
CISSSL - Santé mentale adulte	Marie-Josée Vallée
Cité GénérAction 55+	Marie-Paule Bournival
Cité GénérAction 55+	Daniel Forest
Comité des usagers de l'ex-CSSS du Sud de Lanaudière	Henrichon, Jean
Coopérative de solidarité Le Chez-Nous du Communautaire des Moulins	Elisa-Ann Sourdif
CPE Contact Jardin-Soleil	Beauchamp-Luft Suzanne
CPE La Pirouline	Chantale Benjamin
Dynamo - Ressource en mobilisation des collectivités	Yves Lévesque
FADOQ-Région Lanaudière	Dave Ferland-Bérard
Galop	Maude Cayouette
La Rose Bleue association des personnes handicapées les Moulins	Lynn Valcourt
L'Avenue, justice alternative	Anne-Julie Gagnon
Les Amandiers	Véronique Beauchamp
Les Amandiers	Julie Alexandre
Les Amandiers	Natalie Oster
Les Oeuvres de Galilée	Jean-Luc Labrecque
M.O.M.S.	Chantale Cloutier
M.O.M.S.	Pauline Gascon
OMH de Terrebonne	Lu Ni
Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière	Michelle Eaton-Lusignan
Police de Terrebonne	Martin Gagnon
Regroup'elles	Sophie Marcil
Société Alzheimer de Lanaudière	Janie Duval
Société Alzheimer de Lanaudière	Vincent Lagacé
Table des partenaires en développement social de Lanaudière	Chantal Lalonde
Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière	Ann Soucy
Table Régionale de l'Économie Sociale de Lanaudière (TRESL)	Marc-André Brûlé
Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière	Hugo Valiquette
UNIATOX	Véronique Michel
Université du Québec en Outaouais	Denis Bourque
Ville de Mascouche	Pierre-Hugues Majeau
Ville de Mascouche	Chantal Filion
Ville de Mascouche	Céline St-André
Ville de Mascouche	Louise Forest
Ville de Terrebonne	Stéphan Turcotte
Ville de Terrebonne	Jean-François Lévesque
Ville de Terrebonne	Mélanie Drapeau
Ville de Terrebonne	Marie-Claude Lamarche